



SOMMAIRE

Editorial..... p. 1

CR des conseils municipaux.....p. 2 et 3

Informations municipales

- Réunion Conseil Municipal..... p. 4
- Inscription cantine..... p. 5
- Plan canicule..... p. 7

Vie locale

- Tranquillité vacances..... p. 8
- Mai 68 à Poizat..... p. 9

Plan Local d'Urbanisme

- La démarche continue..... p.10

Informations générales

- La fête du vélo..... p.11

Agir pour notre planète

- L'énergie grise..... p.12

Associations..... Animations, Loisirs...

- Au plaisir du bois..... p.13
- Brevet Sécurité Routière..... p.14
- Amicale Club..... p.15

Le Centre Socioculturel et Sportif...

- Séances « Voir ensemble »..... p.17
- Exposition « la tolérance »..... p.18
- Mini-camp et camp p.18

Le coin de la bibliothèque....

- Le jeu..... p.16
- Donnez des livres..... p.16

Poisat Culture

- Village en fête..... p.20

La fête au village !!! du mardi 17 au samedi 21 juin

L'édition 2008 du Village en Fête se déroulera du 17 au 21 juin.

C'est donc la fête de la musique, le 21 juin, qui clôturera les festivités.

Cette particularité nous conduit à modifier la journée du samedi qui se terminait traditionnellement par un repas.

Ce samedi 21 juin débutera par le spectacle de l'école maternelle, l'exposition d'arts plastiques de la MPT, la brocante de livres, les petites lectures sur le pouce par la bibliothèque, le tournoi de Tennis.

Puis, en fin d'après-midi, vous pourrez assister à la kermesse de l'école primaire, suivre une démonstration de Line Dance, participer aux jeux préparés par le CSCS. Enfin, en début de soirée, place du 8 mai, nous célébrerons ensemble la fête de la musique accompagnée d'un pique-nique tiré du sac ou d'une petite restauration proposée sur place, à votre convenance.

Cette journée viendra donc clôturer une semaine dense en animations avec au programme :

- le mardi 17 juin : concert de la chorale de la Villanelle
- le mercredi 18 juin : remise des prix du jeu de la bibliothèque et représentation des cours de musique de la MPT
- le jeudi 19 juin : spectacle de l'activité Théâtre de la MPT
- le vendredi 20 juin : bal de l'activité Danses de salon de la MPT (sous réserve)

Le dynamisme des associations, du CSCS se traduit de nouveau cette année par la richesse du programme de divertissements, d'animations culturelles et sportives.

Pour cette nouvelle édition, merci à tous ceux qui œuvrent pour la pleine réussite de ce temps fort et particulièrement au personnel des services municipaux qui sont très sollicités pendant cette période.

Poisatiers, vous êtes les acteurs fidèles du Village en Fête. J'espère vous retrouver nombreux et vous remercie par avance en mon nom et au nom du Conseil Municipal.

Claude SIRAND
Adjoint délégué à la Culture

L'équipe du VP vous souhaite de bonnes vacances. Rendez-vous en septembre

Compte rendu

Conseil Municipal du 29 avril 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poizat s'est réuni en séance publique le mardi 29 avril 2008, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nicole Olei et M. Eric Arnol.

Pouvoirs : Mme Olei pour Mme Chaix
M. Arnol pour M. Sirand

Secrétaire : M. Yves Arnal.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2008 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de Mme Olei et de M. Arnol.

ADMINISTRATION

Il est procédé aux désignations suivantes :

Commission d'Appel d'Offres (présidée par M. le Maire ou son remplaçant) : MM Jean-Louis Minard, Yves Arnal, Eric Arnol, Gilbert Allouard, Claude Sirand, David Wager.

Commission d'Ouverture des Plis (présidée par M. le Maire ou son remplaçant) : MM Yves Arnal, Jean-Louis Minard, Eric Arnol, Mme Micheline Burgun, MM Hervé Fanton, Claude Sirand.

Commission Départementale d'Equipeement Commercial : M. Francis Dal.

Système de **Gestion d'Alerte Locale Automatisée :**

- Référent sécurité routière : Mme Nelly Pugnale
- Conseiller défense : M. Jean-Marc Uhry
- Référent éco-responsabilités : M. David Wager.

Commissions Municipales, présidées par le Maire :

- **FINANCES** : M. Bernard Bouhet, Vice-Président. MM Yves Arnal, Eric Arnol, Charles Hamon, Jean-Louis Minard, Claude Sirand, membres.
- **PERSONNEL** : M. Bernard Bouhet, Vice-Président. MM Gilbert Allouard, Yves Arnal, Mme Micheline Burgun, MM Hervé Fanton, Claude Sirand, membres.
- **EDUCATION, ANIMATION, SPORTS** : M. Ludovic Bustos, Mme Nelly Pugnale, Vice-Présidents. Mmes Marie Chaix, Martine Donnet, M. David Wager, membres.
- **AMÉNAGEMENT, TRAVAUX, URBANISME** : MM Yves Arnal, Jean-Louis Minard, Vice-Présidents. MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Bernard Bouhet, Hervé Fanton,

Mme Sandrine Menduni, M. David Wager, membres.

- **ACTION SOCIALE** : Mmes Marie Chaix, Nicole Olei, Vice-Présidentes. MM Ludovic Bustos, M. Francis Dal, Mmes Martine Donnet, Nelly Pugnale, membres.
- **PETITE ENFANCE** : M. Charles Hamon, Vice-Président. M. Ludovic Bustos, Mme Martine Donnet, Mme Sandrine Menduni, membres.
- **COMMUNICATION** : M. Claude Sirand, Vice-Président. MM Bernard Bouhet, Mme Micheline Burgun, M. Hervé Fanton, Mme Françoise Gauthier, membres.

Comités consultatifs :

- **FINANCES** : M. Bernard Bouhet, Président. M. Eric Arnol, Mme Françoise Gauthier, MM Charles Hamon, Claude Sirand, membres.
- **EDUCATION, ENSEIGNEMENT** : Mme Nelly Pugnale, Présidente. M. Ludovic Bustos, Mmes Marie Chaix, Martine Donnet, membres.
- **AMÉNAGEMENT, TRAVAUX, URBANISME** : M. Yves Arnal, Jean-Louis Minard, co-Présidents. MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Hervé Fanton, Mme Sandrine Menduni, M. David Wager, membres.
- **CULTURE** : M. Claude Sirand, Président. Mmes Micheline Burgun, Martine Donnet, Françoise Gauthier, membres.
- **ENVIRONNEMENT** : M. David Wager, Président. MM Gilbert Allouard, Yves Arnal, Mme Marie Chaix, MM Francis Dal, Jean-Louis Minard, membres.

TRAVAUX

Présenté par M. Yves Arnal, Adjoint Délégué,

- ⇒ le lancement de la procédure de consultation par appel d'offres ouvert des travaux de réaménagement de voirie, de remplacement des canalisations d'eau potable et de reprise des branchements particuliers de la rue Maurice Ravel.

FINANCES

Présentées par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- ⇒ l'autorisation au Maire d'effectuer des placements de fonds,
- ⇒ l'attribution d'une subvention aux associations suivantes :

Prévention routière :	70 €
ANACR (anciens combattants) :	80 €
ADTC (transports en commun) :	150 €
FRAPNA :	100 €
Délégués Education Nationale :	75 €
Harmonie d'Eybens :	700 €

FNACA :	60 €
Basket Club Eybens/Poisat :	900 €
Cyclo Club Eybens/Poisat :	200 €
FCPE (parents d'élèves) :	120 €

⇒ un virement de crédits sur le budget principal.

PERSONNEL

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- ⇒ La prise en charge de la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et de frais annexes pour un membre du personnel du service animation.

Compte rendu

Conseil Municipal du 19 mai 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 19 mai 2008, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absente excusée : Mme Nicole Oléi, Conseillère Municipale.

Pouvoir : Mme Oléi pour Mme Chaix.

Secrétaire de séance : Mme Pugnale.

La lecture du compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2008 fait apparaître par erreur Mme Pugnale référent sécurité routière aux lieu et place de M. Fanton. Une régularisation sera faite au cours de cette séance.

Les questions suivantes sont toutes adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de Mme Oléi pour Mme Chaix.

FINANCES

Présentée par M. Ludovic Bustos, Adjoint Délégué,

- ⇒ la prise en charge d'un stage de formation BAFA.

INFORMATION

Dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature avec l'entreprise LANSARD sise 59, avenue d'Echirolles 38320 EYBENS de deux avenants au contrat n° 2007-1208 concernant respectivement l'entretien de la chaudière des locaux atelier bois, poterie Camille Claudel et celle de la salle du 8 mai 45.

FORMATION DES ELUS

Présentés par M. le Maire,

- ⇒ les orientations et le montant de l'enveloppe destinée à cette formation.

ADMINISTRATION

- ⇒ à partir des listes électorales des communes de Venon, Herbeys et Poisat, il est procédé au tirage au sort du nom des contribuables susceptibles de faire partie de la liste des Jurés d'Assises de l'année 2009.

DIVERS

Présentée par M. le Maire,

- ⇒ en régularisation, la désignation de M. Hervé Fanton en qualité de référent « sécurité routière » aux lieu et place de Mme Nelly Pugnale.

INFORMATION

Dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de l'abandon de l'exercice du droit de préemption sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner n° 02/08 déposé pour un bien cadastré AA 199 et 03/08 déposé pour un bien cadastré AA 71, 72, 73, 75 et 230.

Informations municipales

Réunion publique : salle du Conseil

Le prochain Conseil Municipal aura lieu :

LUNDI 9 JUIN à 20h

Rencontre avec les élus

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.

Tél. : 04.76.25.49.75

Courrier des lecteurs :

Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.

Portrait :

Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc....), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

ou par tout autre moyen, avant le 15 du mois précédent.

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

Assistantes sociales

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

Lundi et jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

« Allo, Service public »

La première réponse à vos questions administratives :

 **3939**

0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

(Formalités... Santé... Emploi... Logement... Environnement... Travail... Justice... Consommation...).

Avis d'appel public à la concurrence

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

Adresse internet mairie :
mairie@ville-poisat.fr

Cimetière intercommunal de Poisat

Horaires d'ouverture, tous les jours :

- de mai à septembre : 8h30 à 18h30

- d'octobre à avril : 8h30 à 17h30

Inscription cantine 2008/2009

Pour les enfants déjà inscrits en 2007/2008 : pas de démarche.

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez apporter en Mairie :

- ⇒ l'avis d'imposition 2006
- ⇒ le détail des prestations familiales CAF ou la fiche de paie où elles figurent
- ⇒ l'attestation d'assurance (scolaire / responsabilité civile)
- ⇒ le carnet de vaccinations.

Vous pouvez dès à présent nous indiquer le ou les jours d'inscription à la cantine pour la nouvelle année scolaire.

Pensez surtout à nous avertir à l'avance de l'inscription du 1^{er} jour de la rentrée des classes, le **mardi 2 septembre**.

Restaurant Scolaire

Désormais, vous pouvez inscrire ou désinscrire votre enfant à la cantine par courriel à l'adresse suivante :

chantal.ascedu@ville-poisat.fr

Correspondante au Dauphiné Libéré

Si vous avez des informations concernant la vie poisatière, vous pouvez contacter :

Patricia YVARS au 06.71.30.73.70
Son courriel : p.yvars@free.fr

Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)



⇒ Les permanences se déroulent de **9h à 12h**, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS, une fois par mois**.

**Les prochaines permanences :
2/06 - 7/07**

Pas de Temps Collectifs **en juillet et en août**. Les séances reprendront en septembre dans les mêmes conditions :

- Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à l'école maternelle.
- La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

Fête du RAM Sud

Pour célébrer cette fin d'année scolaire et avec l'arrivée des beaux jours, Mesdames les assistantes maternelles, vous êtes conviées avec les parents et les enfants que vous accueillez,

**à la Fête du RAM Sud
(Relais Assistantes maternelles)
le mercredi 11 juin
de 16h à 19h**

**à la maison de quartier Paul Bert
4 rue Chopin 38400 St Martin d'Hères**

Ce moment convivial et festif est l'occasion de rencontres et d'échanges.

Chacun apportera un plat sucré ou salé à partager.

Au plaisir de se retrouver.

Florence Vogel
Responsable RAM Sud

Informations municipales

16 ans, riment avec recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous êtes de nationalité française.

Fille ou garçon, c'est le moment de vous faire

RECENSER...

... mais comment vous y prendre ?

Il suffit de vous rendre à la mairie, muni(e) :

- ✕ De votre carte nationale d'identité en cours de validité,
- ✕ Du livret de famille de vos parents,
- ✕ Et le cas échéant d'une copie du document justifiant de votre nationalité française,

à partir du 1^{er} jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

L'attestation de recensement qui vous sera remise est un document indispensable pour établir tout dossier de candidature aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Par la suite, vous serez invité(e) à effectuer avant vos 18 ans votre Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) sur un site militaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Centre du Service National de Grenoble-Varces

BP 107

38761 VARCES CEDEX

04.76.73.43.26

csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr>

Travaux sur la commune

Un terrain de foot tout neuf

Des travaux de régénération du terrain de foot vont être entrepris. Ils commenceront la première semaine du mois de juin et se termineront fin août.

Aussi pendant toute cette période, le terrain sera inaccessible et inutilisable.

Nous allons également procéder au remplacement total du grillage qui donne sur la rue Camille St Saëns et qui devenait dangereux.

Taille de haies

Article 671 du Code Civil

(entre voisins) :

Toutes les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite du fond voisin ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Si la haie dépasse les 2 mètres de hauteur, elle doit avoir été plantée à plus de 2 mètres de la limite du fond voisin.

Arrêté municipal n° 53/94 du 11/05/94

Tout propriétaire riverain du domaine public est tenu de couper et d'élaguer les plantations, arbustes et haies présentant des branches en saillies sur les routes, chemins et voies d'accès (pensez aux piétons, en cas d'accident de glissade sur branches humides ou gelées courant sur le sol ou en cas d'accident sur la chaussée pour cause de trottoir impraticable du fait de l'envahissement par branchages ou autres, votre responsabilité peut être engagée !).

Tondeuses à gazon, motoculteurs et autres travaux de bricolage

Article 9 de l'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Plan CANICULE 2008

De par la loi, le Maire est tenu de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

La démarche d'inscription est **VOLONTAIRE** et la déclaration **FACULTATIVE**.

Les informations contenues dans le registre d'inscription sont **CONFIDENTIELLES** et ne sont communicables qu'au **PREFET**.

Le Maire doit informer la personne déclarée de toute modification des informations la concernant stockées dans le registre, dans le cadre du droit à l'information et à la rectification.

Qui peut figurer sur le registre nominatif ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages suivants : AAH, ACTP, Carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Comment s'inscrire ?

En venant retirer un formulaire à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture ou en téléphonant au **04.76.25.92.44**.

Horaire de la Mairie **du mardi 1er juillet** **au vendredi 29 août**

Horaire d'ouverture de la Mairie pendant les vacances d'été :

- lundi : 8h à 12h et 14h à 18h
- mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 17h
(suppression des permanences)

Fermeture annuelle de l'Agence Postale de Poizat

Du lundi 4 août
Au samedi 23 août inclus

Collecte des ordures ménagères (jours fériés) **ATTENTION**

En remplacement du **lundi 14 juillet** et du **vendredi 15 août**, le ramassage des poubelles grises et vertes se déroulera :

- mardi 15 juillet (immeubles)
- vendredi 18 juillet (habitat individuel)
- samedi 16 août (immeubles)
- lundi 18 août (habitat individuel)

La société MOS effectue sa tournée ces jours-là, le matin mais aussi l'après-midi à Poizat, aussi nous vous demandons de laisser vos poubelles à l'extérieur toute la journée.

Pour contacter MOS : 04.76.25.61.31

Déchetteries

Le service collecte déchets ménagers de la METRO vous invite à déposer vos déchets :

- ♦ **Déchetterie d'Eybens** : 33 rue des Grands Champs - lundi et mardi 13h30/18h - mercredi et jeudi 8h/12h et 13h30/18h et samedi 9h/12h et 13h30/17h
- ♦ **Déchetterie d'Echirolles** : 59 avenue de la République - mardi 9h/12h - mercredi, jeudi et samedi 9h/12h et 13h30/18h
- ♦ **Déchetterie de St Martin d'Hères** : 74 avenue Jean Jaurès - lundi à jeudi 8h/12h - 13h30/17h30 - vendredi et samedi 8h/12h - 13h30/18h
- ♦ **Déchetterie de Gières** : 2 rue Comoë - lundi et mercredi 8h/12h - samedi 8h30/12h30 et 13h30/16h

Pour tout renseignement
complémentaire : 04.76.33.16.63

Info... Police Municipale...

Tranquillité vacances

Ne soyez pas cambriolable, prenez des habitudes de sécurité !

- Utilisez en permanence tous les moyens de fermeture et de protection même si vous ne sortez qu'un court instant.
- Evitez de laisser mal closes les portes secondaires (garage, porte de communication).
- Ne laissez jamais traîner vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, sur les compteurs.
- Demandez à un voisin de confiance de veiller sur votre logis (à titre de réciprocité bien entendu) et de vider votre boîte à lettres, au besoin :
 - ⇒ en lui confiant vos clés, ce qui lui permettra d'aérer les lieux, d'arroser vos plantes,
 - ⇒ en lui recommandant de ne pas révéler à des inconnus votre absence, ni sa durée.
- Changez vos serrures et verrous dès que vous avez un doute (clé égarée, perdue, volée, confiée et non restituée, installation dans un nouveau logement).
- Evitez d'avoir chez vous de grosses sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur.
- Notez les numéros de valeurs, des carnets de chèque, des passeports et pièces d'identité ainsi que ceux des divers appareils auxquels vous tenez.
- Rangez tout ce qui peut aider un voleur : échelle, outils, etc...
- Si une communication téléphonique vous semble suspecte, laissez croire que vous n'êtes pas seul(e)

Un voleur a trois ennemis : le temps, le bruit et la somme de vos précautions !

Conseils particuliers aux retraités et personnes âgées : Vous sortez, soyez vigilants !

- Conservez vos clés sur vous.
- Tenez votre sac serré contre vous.
- Ne portez pas de bijoux trop apparents.
- Conservez vos papiers dans une poche intérieure.
- Vous transportez une somme importante, portez votre argent réparti dans plusieurs poches et ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble car le voleur connaîtrait aussitôt votre adresse.
- Si possible, faites-vous accompagner.
- Ne comptez jamais vos billets dans la rue ou dans les transports en commun.
- Ne déposez pas votre sac sur un comptoir, à vos pieds ou dans un caddie.
- Si vous êtes suivi(e), entrez chez un commerçant ou un voisin.
- En taxi, demandez à votre chauffeur d'attendre que vous soyez entré dans votre domicile.
- Si vous disposez d'un téléphone mobile, mettez en mémoire les numéros :

- de la police municipale : 06.77.94.45.95
ou 04.76.25.92.45

- et de la gendarmerie d'Eybens : 04.76.25.43.93.

- Et enfin, si vous partez en vacances, prévenez la police municipale en laissant un numéro de téléphone où il sera possible de vous joindre en cas de problème.

Marylène Cordonnier
Police Municipale de Poisat

ATTENTION... ATTENTION... **Colporteurs rusés !**

Il nous a été rapporté qu'actuellement des personnes se feraient **faussement** passer pour des livreurs de la poste.

Il vous serait proposé la remise d'un lot
contre paiement de frais de livraison !

Soyez vigilants,
la poste n'a rien à voir avec cette affaire !

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La démarche continue

Engagée fin 2003, la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) actuellement en vigueur sur le territoire communal, et définir le développement de Poizat pour les 10 à 15 prochaines années, est prise en main par la nouvelle équipe municipale.

Après une phase de concertation active en 2004, ponctuée par de nombreuses réunions publiques, et la présentation en fin d'année du Plan de Développement et d'Aménagement Durable (PADD) qui fixe les principales orientations, le travail de finition et de mise au point en détail des documents réglementaires a été mené en 2005 et 2006. Ces 2 années n'ont pas été de trop pour instruire de nombreuses questions techniques et juridiques et prendre en compte les dernières évolutions des textes réglementaires, notamment début 2006, la réforme des permis de construire.

Après ce travail important, l'ancienne équipe municipale a préféré marquer une pause en 2007, pendant les périodes électorales peu propices aux enquêtes publiques, et permettre à la nouvelle équipe élue en mars 2008, d'intégrer la démarche et de prendre en charge la dernière phase d'instruction.

La finalisation du plan de zonage et des règlements du PLU est en cours, et un calendrier objectif a été adopté sur les bases suivantes :

- ☯ Débat sur le PLU en conseil municipal : début juillet 2008
- ☯ Réunion publique pour information des Poizatiers : septembre 2008

- ☯ Conseil Municipal pour arrêt du PLU, bilan de la concertation et délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU : mi-octobre 2008
- ☯ Consultation des Personnes Publiques Associées, 3 mois de délai légal maximum : octobre 2008 à janvier 2009
- ☯ Saisine du Tribunal Administratif par le maire, demande de désignation du commissaire enquêteur : janvier 2009
- ☯ Publication de l'avis d'enquête publique : février 2009
- ☯ Enquête publique et rapport du commissaire enquêteur : mars et avril 2009
- ☯ Adaptation des documents, après dépouillement de l'enquête publique : mai et juin 2009
- ☯ Approbation du PLU en Conseil Municipal : juin et juillet 2009.

La prochaine réunion d'information qui devrait avoir lieu dans la 2^{ème} quinzaine de septembre, avant le Conseil Municipal qui arrêtera le projet du PLU, sera annoncée dans le Vivre Poizat de septembre 2008 et ensuite tous les Poizatiers pourront s'exprimer à l'occasion de l'enquête publique.

Prévention des noyades

Nous rappelons l'obligation d'installer des dispositifs de sécurité conforme aux normes adoptées en application des dispositions de la loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 s'appliquant à l'ensemble des piscines privatives à usage individuel ou collectif.

Nous attirons l'attention des propriétaires sur les conséquences graves d'une infraction à ces dispositions.

UNICEF

(Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

Le comité de l'Isère pour l'UNICEF, recherche des bénévoles :

Sensible à la cause des enfants, motivé, disponible vous souhaitez vous investir dans une des activités suivantes :

Vente

- ☺ Mettre en place ou participer à la campagne de vente de cartes et produits UNICEF auprès des entreprises ou des particuliers.

Plaidoyer

- ☺ Faire partie d'une équipe d'intervenants dans les établissements scolaires, les centres aérés, les clubs services et auprès du grand public : activité menée tout au long de l'année.

Legs

- ☺ Promouvoir les legs auprès des notaires de notre département.

Venez rejoindre nos équipes !

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter ou à envoyer vos candidatures :

**Tél. : 04.76.49.18.22 ou
UNICEF 176 cours Berriat
38000 GRENOBLE**

La Fête du vélo

dans toute la France....

La 12^{ème} édition de la fête du vélo, sur le thème « Tous à vélo » se déroulera **les 7 et 8 juin** dans toute la France (www.feteduvélo.fr et www.la-metro.org pour plus de détails).

...mais aussi à POISAT

Au-delà des manifestations proposées sur l'agglomération grenobloise, la journée du **samedi 7 juin** se déclinera à **Poisat** sous deux formes :

- la **participation de l'école élémentaire Jean Mermoz** au concours « Allons tous à l'école à vélo » que les enfants connaissent bien maintenant, avec comme objectif cette année de monter sur le podium après une 4^{ème} place en 2007. Les modalités seront communiquées directement par l'école : parents, surveillez les cahiers !
- et puisque les vélos seront de sortie en ce début de matinée, l'équipe municipale propose aux Poisatiers intéressés de participer à **un tour de village** destiné à faire **un état des lieux des aménagements cyclables**.



Vous circulez régulièrement à vélo dans Poisat ou souhaiteriez le faire dans les meilleures conditions ? N'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques et suggestions ! Des supports seront fournis pour tout noter.

La synthèse de ce « **diagnostic cyclable** » sera ensuite présentée lors d'un Comité Consultatif « Aménagement, Travaux » dont la date sera communiquée dans un prochain Vivre Poisat.

Alors **rendez-vous à 8h45 devant la Mairie** avec votre vélo pour une promenade studieuse et néanmoins conviviale qui s'achèvera au plus tard à 10h00.

Contact : mairie@ville-poisat.fr

Bon plan pour le climat !

L'énergie grise dans les matériaux

Elle est souvent négligée mais rarement négligeable !

L'énergie grise correspond à la quantité d'énergie consommée pour la fabrication d'un produit ou plus simplement d'un matériau. L'extraction des matières premières, le transport, la fabrication, mais aussi le traitement en fin de vie sont pris en compte dans le bilan réalisé.

Si le choix d'une isolation efficace, d'un mode de chauffage performant et économe, du recours prioritaire aux énergies renouvelables, restent autant de points primordiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments, la prise en compte de l'énergie grise doit aussi largement retenir notre attention.

Ainsi, pour une même qualité d'isolation, un panneau de polyuréthane de 50 mm d'épaisseur « émettra, pour sa fabrication, son transport et son retraitement, 3 fois plus de CO₂ » qu'un isolant à base de plume de canard de 80 mm. (Source www.inies.fr site CSTB).

Autre exemple, le bois brut, lorsqu'il s'agit d'essences locales (avec une distance de transport entre forêt et chantier réduite), a une énergie grise très faible. En comparaison, le béton nécessite pour sa production, une grande quantité d'énergie et donc de gaz à effet de serre, avant même qu'il ne soit acheminé sur le chantier.

La terre, le chanvre, la paille, le bois, la laine de mouton, l'ouate de cellulose... sont autant de matériaux de retour aujourd'hui sur le marché de la construction, qui répondent à des exigences de performance tout en diminuant nos impacts sur l'environnement. Nécessitant peu de transformations, ils sont souvent plus naturels et offrent une meilleure qualité d'air intérieur pour les occupants des bâtiments. Pourquoi alors, ne pas essayer de les utiliser...autant que possible !

Plus d'informations sur
<http://www.citemaison.fr/scripts/bibliotheque-materiaux.php>



Le saviez-vous ?

L'énergie grise de la fibre de chanvre est de 40 kWh/m³, celle de la laine de verre est de 250 kWh/m³. L'activité « bâtiment » génère en France chaque année plus de 20 millions de tonnes de déchets. De nombreux matériaux modernes sont difficilement ou pas du tout recyclables.

Pour un conseil personnalisé, objectif et gratuit, contactez l'Agence Locale de l'Energie, 4 rue Voltaire, Grenoble - 04 76 00 19 09 -

Agir pour notre planète

Le Conseil du mois :

Etiquette énergie : un atout pour comparer !

Les ménages s'équipent de plus en plus en appareils électroménagers, ce qui a pour effet d'améliorer leur confort quotidien, mais également d'augmenter leur facture d'électricité et les émissions de gaz à effet de serre générées par la production d'électricité.

L'affichage d'une Etiquette Energie est obligatoire pour les appareils électroménagers et les lampes d'éclairage : elle indique leur consommation annuelle d'électricité et les performances des appareils (efficacité de lavage, de séchage, consommation d'eau...). Elle place en classe A (couleur verte) les appareils les plus économes et en classe D (couleur jaune) les plus énergivores.

Entre deux appareils de capacité et de performances comparables, la consommation d'électricité peut varier du simple au double...alors consultez l'Etiquette Energie pour faire le bon choix. Et si elle n'est pas apposée, demandez-la au vendeur pour pouvoir comparer avant d'acheter !

Associations... Animations, Loisirs...

Club des Edelweiss...

...message...

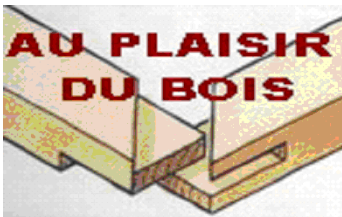
Laurence et Roberte vous remercient de votre présence assidue au cours de gymnastique, de votre bonne humeur. Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances et vous dit « à la saison prochaine ! »

Les cours de gymnastique reprendront le 18 septembre.

Esplanade Boules de Poisat

L'association de Boules Lyonnaises est composée de 80 membres adhérents, dont une championne de France et d'Europe, que l'association de Poisat va recevoir le :

Samedi 14 juin



**L'accueil de personnes à
mobilité réduite
au tournage du bois
à l'atelier bois de Poisat**

C'est début 2007 que, grâce au soutien de la municipalité de Poisat, s'est ouvert l'atelier bois de Poisat, dont la gestion a été confiée à l'association AU PLAISIR DU BOIS.

Lors de la Biennale du Bois en avril 2007, le stand de cette jeune association a reçu la visite de plusieurs personnes en fauteuil roulant. Ces personnes ont manifesté un très vif intérêt à pouvoir accéder au travail du bois pour avoir le plaisir de créer des objets et souffrir un peu moins de leur handicap.

Seul le tournage a été retenu compte tenu du handicap et de la sécurité.

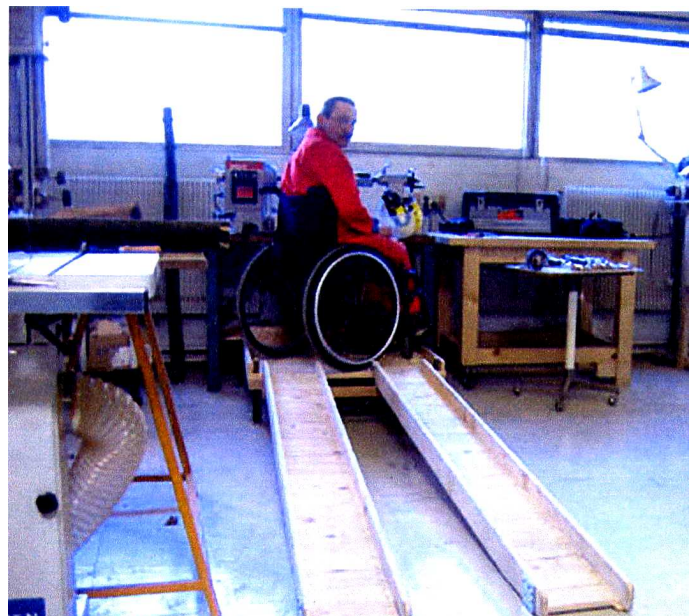
Une étude d'ergonomie, entreprise par les bénévoles de l'association, a conduit à définir le type de tour le mieux adapté (tour avec variateur électronique de vitesse) et l'architecture du poste de travail.

L'association ne pouvant faire face seule à l'investissement a fait appel au Conseil Général de l'Isère. C'est donc grâce à cette aide financière que les bénévoles ont pu réaliser ce projet dans le courant de l'automne 2007.

Pour la recherche des candidats, les organismes chargés de la gestion et des aides aux handicapés n'ont pas paru être préparés à notre démarche. Les membres de l'association ont donc repéré par eux-mêmes un premier candidat susceptible de tester le dispositif. Son expérience et son témoignage sont très parlants :

« Une rampe d'accès et une estrade confectionnées à l'atelier facilitent l'accès au tour.

Sur mon estrade, je suis vraiment à la bonne hauteur, et sur ce tour, toutes les commandes sont regroupées et donc très accessibles pour moi. Je vois bien ce que je fais, c'est un vrai plaisir ».

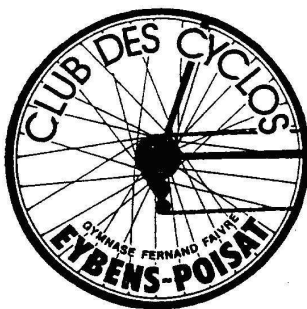


Les membres de l'association tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la fois à la réalisation de l'atelier associatif (Mairie de POISAT) où plus de 50 personnes réalisent leurs projets, et à la création de ce poste de tournage à mobilité réduite (Conseil Général).

Associations... Animations, Loisirs...

Cyclo-club Eybens-Poisat

La Randonnée du
Balcon de Belledonne
du samedi 10 mai 2008



8, rue Jean-Macé
38320 EYBENS

370 participants dont 60 femmes, et le soleil : la traditionnelle Randonnée des Balcons de Belledonne a été une réussite ce samedi 10 mai.

Et comme elle se déroulait cette année pendant la journée « Femmes et cyclotourisme » celles-ci ont pu randonner gratuitement et ont reçu à l'arrivée un tee-shirt avec le logo du club.

Une collation a réuni dans la Salle des Fêtes d'Eybens tous les cyclistes qui ont pu aussi participer à une tombola gratuite.

Le président tient à remercier, au nom de tout le Cyclo-club, les commerçants de Poisat qui ont soutenu cette manifestation en donnant des lots pour la tombola.

Puis, ce fut la remise des trophées dans une ambiance chaleureuse car dans cette randonnée il n'est pas question de classement ni de temps.



Sur la photo, Mme Dominique Scheiblin (Adjointe au Maire d'Eybens) et Mme Véronique Cuaresma (Comité Départemental de Cyclotourisme) remettent aux féminines du club de Bernin le trophée du « *plus grand nombre de femmes* ».

Tennis Sport Loisirs de Poisat

Le Tennis Sport Loisirs de Poisat organise son tournoi festif annuel (tennis, pétanque et ping-pong) ouvert à tous, pendant le Village en Fête, les :

**vendredi 20, samedi 21
et dimanche 22 juin**

A cette occasion, des animations seront également proposées afin de permettre à tous de découvrir le tennis ainsi que les membres et les infrastructures du club.

Ce week-end se terminera par un barbecue géant le dimanche 22 juin au soir.

Inscription les mardis 3 et 10 juin de 18h à 20h et le samedi 14 juin de 10h à 12h, au chalet du Tennis.

Date limite : samedi 14 juin 2008 à 12h

Tarifs :

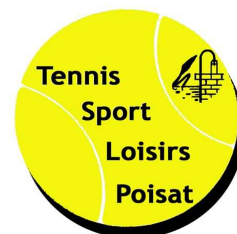
- 12 € (participation aux tournois + barbecue)
- 9 € (participation au barbecue seul)

Contact TSL :

Site Web : www.club.fft.fr/tslpoisat

Email : jean-pierre-mounier@orange.fr

Tél. : 06.70.43.75.47



B.S.R. (Brevet de Sécurité Routière)

Le Centre Socioculturel et Sportif de Poisat organise en collaboration avec le SICE, un stage de formation du BSR + prévention et secours civiques de niveau 1, pour les jeunes de + de 14 ans.
du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet inclus

Attention places limitées.

Renseignements et inscriptions au CSCS à l'espace Jeunesse auprès de Nicolas au 04.76.25.89.12 ou par email : jeunesse.cscs@ville-poisat.fr

Concert de la Chorale La Villanelle

mardi 17 juin
entrée gratuite

Programme :

- La tendresse - H. Giraud
- Soir d'octobre - A. Ducret
- Signore delle cime - B. De Marzi
- Il avait l'âme bien noire - Chant populaire du Poitou
- Drömmarna - J. Sibelius
- L'oisillon du bois - J. Mouton
- Le Corbeau et le Renard - G. Van Parys
- Toutes les nuits - C. Janequin
- Un homme heureux - W Sheller
- Mon amant de St Jean - E. Carrara
- 2 Cantigas - F. Mompou
- Tebe Poem - F Stepanof
- Margoton va t'a l'iau - F. Poulenc
- Esta Tierra - J. Busto
- L'hélicon - B. Lapointe
- Amsterdam - J. Brel

L'Amicale Club de Poisat



L'association prépare déjà la saison 2008/2009 qui commencera début septembre.

L'école de foot accueille les jeunes joueurs dès l'âge de 6 ans.

Vous désirez pratiquer à Poisat dans les catégories **débutant - poussin - benjamin - 13 ans - 15 ans.**

Renseignements et inscriptions au centre socioculturel, demandez Nicolas Boisset au 04.76.25.89.12 ou au 04.76.62.27.59 Gérard Simonetti.

Jeunes Poisatiers, venez grossir les rangs de l'Amicale Club et à la rentrée vous aurez la joie de découvrir un terrain de football complètement rénové.

Concert plein air l'Harmonie d'Eybens

vendredi 13 juin
20h30
place du 8 mai 45

- Free world fantasy - Jacob de Haan
- Moment for Morricone - arrgt : Johann de Meij
- Pilatus - Steven Reineke
- Ritual Fire Dance - Manuel de Falla

arrgt : ML Bouvier

- Oregon - Jacob de Haan
 - Yakety sax - James Rich - Boots Randolph
- arrgt : Johnnie Vinson
- Le masque de Zorro - James Horner
 - James Bond 007 - arrgt : Johann de Meij



Le coin de la bibliothèque...

Le jeu : encore quelques jours !

Comment participer cette année ?

- une exposition « l'eau douce » prêtée par la Bibliothèque départementale, 19 panneaux à voir dans la salle Léo Ferré et dans la bibliothèque, le lundi, le mercredi et le vendredi de 16h30 à 18h
- un questionnaire à remplir sur place, une grille de mots croisés

et c'est tout : vous pouvez jouer jusqu'au **7 juin** !

Pour les enfants : dessiner un animal aquatique ou imaginer le voyage d'une goutte d'eau, il y en a pour tous les âges.

Venir se renseigner à la bibliothèque.

C'est facile et amusant, il suffit de prendre un peu de temps !

**Remise des prix : mercredi 17 juin à 18 h
à la bibliothèque**



Vacances d'été

La bibliothèque sera ouverte normalement jusqu'au 2 juillet inclus

Elle sera ouverte :

vendredi 4 juillet

mardi 8 juillet

vendredi 11 juillet

Fermeture du **12 juillet au 17 août**

Elle sera ouverte :

mardi 19 et vendredi 22 août

mardi 26 et vendredi 29 août

Reprise des jours et horaires habituels d'ouverture à partir du lundi 1^{er} septembre.



Donnez des livres !

Amenez à la Mairie ou à la bibliothèque les livres dont vous n'avez plus l'utilité, mais encore en bon état, sauf les encyclopédies et les manuels scolaires.

Ils seront vendus à prix modique au profit d'une association à but humanitaire pendant le **Village en Fête** le,

**samedi 21 juin
de 9 h à 17 h
devant la salle Léo Ferré**

Renseignements : 04 76 25 83 71 (l'après-midi)

Le Centre Socioculturel et Sportif...

Au Centre des Loisirs...

...la culture se partage !

Séance « Voir ensemble »

Pour l'avant dernière fois, nous sommes allés voir une séance dans la continuité du cycle « les films de pirates », qui nous a tant plu le mois dernier.

Ce 14 mai, nous a été proposé « L'Aigle des mers » de Michael Curtiz sorti en 1940 et écrit par Howard Koch et Seton Miller d'après le roman de Rafael Sabatini dont le titre original est « The sea hawk ». Nous avons eu la version originale et en noir et blanc.

L'histoire :

Le film raconte l'histoire du capitaine Thorpe joué par le mythique Errol Flynn, commandant de l'Albatros, et corsaire pour la Reine Elizabeth d'Angleterre. Cette dernière est approchée par un émissaire de la couronne d'Espagne afin de gagner sa confiance et son amitié, dans le but d'envahir le Royaume-Uni. Mais son navire est attaqué par le Capitaine qui voit en ce bateau un danger pour l'Angleterre, il tombe éperdument amoureux d'une de ses passagères, la belle Dona Maria qui malheureusement fait partie de la famille royale espagnole...

Notre avis :

Ces deux heures d'aventure sont passées très vite et le débat, vu la durée de la pellicule, a été écourté. Evidemment la comparaison entre Anne Providence de « la flibustière des Antilles » (le film précédent) et le capitaine Thorpe va bon train mais la discussion s'oriente très vite sur le travail de lumière du chef opérateur Sol Polito. En effet les jeux d'ombres qui jalonnent le film sont magnifiques et les enfants sont invités à se rappeler les différentes scènes où la photographie prend tout son sens. Par la suite chacun a pu exprimer les couleurs que l'on s'imagine avec le noir et blanc. Aucun enfant n'a été gêné par la version originale, ils ont même été heureux d'avoir pu constater que c'était plus agréable d'entendre la véritable voix des comédiens.

Pour conclure, voici un petit mot d'Alexandre S. 9 ans

« C'est le meilleur film que j'ai pu voir pendant le cycle du Méliès ».



Se déplacer autrement

Depuis le début de l'année, la classe de Marie-Odile et de Cécile (CE1/CE2) participe à la formation « Permis Piéton ». Ces séances sont organisées par la gendarmerie d'Eybens. Les enfants appréhendent le bon comportement à adopter sur la route en tant que piéton. Ils abordent les notions de sécurité et surtout apprennent à se protéger face aux dangers.

Mardi 21 mai, en présence du Major Letoublon, tous ont passé leur permis. La remise des « permis piéton » aura lieu

lundi 2 juin à 17 h 00 en mairie

Au-delà de cette initiative, la mise en place d'un « pédibus » sur Poisat peut être envisagée...

Le Centre Socioculturel et Sportif...

Exposition **« J'y vais, j'y vais pas ? »**

Une exposition interactive pour aborder avec vos enfants la tolérance, les différences et le respect de l'autre. A travers plusieurs activités et à l'aide d'un livret, vos enfants sont amenés à réfléchir à 8 thématiques.

Au CSCS, ils découvriront les thèmes de 1 à 4 qui sont :

1 – « Qui suis-je ? la place de l'enfant ». Aider l'enfant à se situer par rapport aux autres.

2 – « Je n'en crois pas mes yeux », inviter les enfants à se rendre compte que la réalité n'est pas facile à cerner et que dans bien des cas il est possible de voir, de sentir ou de penser les choses différemment.

3 – « Généralisation, fait ou opinion ». Il est facile de généraliser, en oubliant les cas particuliers, en mettant tout le monde dans le même sac ou bien en transformant un cas particulier en un cas général.

4 – « De différences en différences ». Habitudes de vie variées, goûts différents... Chacun de nous est unique. Les différences sont une richesse, et parfois elles font peur.

Sous le préau de l'école, 2 thèmes seront exploités :
« La rumeur » et « Du souffre-douleur au bouc émissaire ».

Vous trouverez à la bibliothèque, des journaux pour donner quelques clefs pour comprendre des situations d'exclusion et montrer qu'il est possible à son niveau d'agir. C'est le thème 7 « Faire face aux exclusions ».

Et enfin en mairie le thème 8 vous est présenté « Apprendre à vivre ensemble ».

Ce thème de synthèse nous invite à prendre conscience de la relation à l'autre et du cadre qui permet cette relation.

Vos enfants auront l'occasion d'aborder un ou plusieurs thèmes avec leurs enseignants, leurs animateurs, durant tout le mois de juin. Si vous souhaitez l'accompagner dans cette découverte n'hésitez pas à **vous procurer un livret auprès de l'équipe du CSCS.**

Cette exposition a été conçue par « l'Ecole de la Paix » et gracieusement prêtée par la ville d'Eybens.

Merci à tous pour votre engagement pour un monde plus solidaire.

L'été approche

Ça y est, c'est parti pour les réservations de l'été au Centre des Loisirs de Poizat !

Le Centre des Loisirs sera ouvert du jeudi 3 juillet au vendredi 25 juillet et du lundi 25 août au vendredi 29 août.

Les mardis et jeudis seront réservés aux sorties. Une exception : la sortie Walibi aura lieu le vendredi 4 juillet.

Des fiches d'inscription sont disponibles au CSCS et sont à rendre le 18 juin au plus tard. Au-delà, l'enfant ne sera accepté qu'en fonction des places disponibles.

Le secrétariat est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30

Mercredi de 13h30 à 17h30

A très bientôt...

L'équipe du CSCS

Mini-camp 7 - 13 ans

du 7 au 12 juillet

à Valmeinier

Venez vous renseigner auprès de Christine au CSCS au 04.76.25.89.11

Espace Jeunesse

Camp Sportif pour les 10-14 ans à Vallon Pont d'Arc en Ardèche.

du 5 au 12 juillet
hébergement en chalet

Activité principale :

- Descente de l'Ardèche en 2 jours avec Bivouac
- Parcours découvertes des gorges de l'Ardèche (escalade, spéléo, via ferrata)
- Parcours Aventure.

ATTENTION

10 places maximum

Réservation avant le 1er juillet au CSCS
auprès de Nicolas 04.76.25.89.12

⇒ **Mairie** - 2 place Georges Brassens 38320 Poisat
Accueil - Tél. : 04.76.25.49.75 - Fax : 04.76.25.85.97
E.mail : mairie@ville-poisat.fr

Téléphones des Services :

Etat Civil / Elections / Communication : 04.76.25.92.43
Social / Logement / Restaurant Scolaire : 04.76.25.92.44
Finances / Comptabilité / Personnel : 04.76.25.92.40
Urbanisme / Technique : 04.76.25.92.42
Police Municipale : 04.76.25.92.45 ou 06.77.94.45.95

Horaires d'ouverture au public :

lundi et jeudi : 8h -12h et 14h -18h

mercredi : 8h -12h et 14h -17h

mardi et vendredi : 8h -12h et 13h -17h

⇒ **Centre Socioculturel et Sportif** - 2 avenue Pierre Mendès France - **Entrée du public place des Roseaux** - Accueil : 04.76.25.89.19 - Fax : 04.76.25.83.72 - contact.cscs@ville-poisat.fr - **Horaires** : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h00 - 18h30, mercredi : 13h30 - 17h30.

⇒ **Agence Postale** - rue Henri Dunant. Tél. : 04.76.25.63.72 - ouverture : Lundi au vendredi 10h30 à 12h00 et 15h15 à 16h45 et samedi de 10h30 à 12h00 (Levée du courrier : en semaine à 16h et le samedi à 11h).

⇒ **Permanence juridique** : Service gratuit pour tout renseignement sur vos droits. Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17h30 à 18h45. Téléphonez en Mairie 48h à l'avance. Tél. : 04.76.25.49.75

⇒ **Halte-garderie Bout'Chou** - place du Temps Libre. Tél. : 04.76.25.53.33

⇒ **Ecole préélémentaire** - 3 place Gérard Philipe. Tél. : 04.76.24.22.25

⇒ **Ecole élémentaire Jean Mermoz** - Rue Claude Debussy. Tél. : 04.76.24.43.20

⇒ **Collège Fernand Léger** - rue Georges Braque 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.02.08

⇒ **Lycée Pablo Néruda** - 41 rue Henri Wallon 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.07.22

⇒ **Bibliothèque Georges Brassens** - Place Georges Brassens - Poisat. Tél. : 04.76.25.83.71

Horaires : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30

mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

⇒ **Agiremploi** : Maison Cantonale Pour l'Emploi, immeuble «Le Mermoz», 7 rue Etienne de la Boétie à Eybens. Tél. : 04.76.24.02.45

⇒ **Chom'actif** (La Maison des Chômeurs de l'Agglomération Grenobloise), 2 rue Hauquelin à Grenoble, Tél/Fax/Répondeur : 04.76.03.20.54 - e.mail : chomactif@caramail.com

⇒ **Médiation-Conciliation** : Litiges de la vie quotidienne-Permanences 1^{er} jeudi / mois de 15h à 18h Mairie Eybens : Tél. : 04.76.60.76.00

⇒ **Centre Médical** : 11 place du temps libre

Tél. : 04.76.24.04.81 ouverture : lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h et samedi de 8h à 12h

• **Cabinet d'infirmières** : Muriel BRUYAT, Isabelle GAILLARD, Elodie BEVILACQUA : Tél. : 06.84.51.61.51

• **Médecins généralistes** : Ralph MULLER et Jean-Luc PESLE

• **Pédicures Podologues** : Patrick GARNIER et Thierry GAUDE

• **Chirurgien Dentiste** : Florence VUILLEMOT

• **Kinésithérapeute (Méthode Mézière)** :

Sylvie PICCHIOTTINO-COQUIN

⇒ **Pharmacie de Poisat** - Monique et Béatrice MOUTET - 10/12 place des Roseaux. Tél. : 04.76.25.51.25

⇒ **Poisat Médical Confort** - Orthopédie - Tout pour le maintien à domicile. Tél. : 04.76.62.01.93

⇒ **Orthophoniste** - Lydie FERNANDES - 17 avenue Hippolyte Lhenry. Tél. : 04.76.01.02.17

⇒ **Chiropracteur** - Fabrice BAZOT - 3 av. Pierre Mendès France Tél. : 04.76.51.16.09 sur rendez-vous

⇒ **G.M.U.R. - SAMU - Médecin de garde : 15**

⇒ **Pharmacie de garde** - Tél. : 04.76.63.42.55

⇒ **Gendarmerie : 17** ou Rue Charles Piot 38320 Eybens
Tél. : 04.76.25.43.93

⇒ **Pompiers : 18** - Poisat est rattachée en premier appel au Centre de Secours de St Martin d'Hères - 26 rue Henri Wallon - Tél. : 04.76.62.45.75

⇒ **Régie assainissement Métro** - 2^{ème} étage - 35 rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble (à proximité du Forum)

• **Ouverture au public** : Lundi au jeudi 8h30/12h30 et 13h30/17h30 et le vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30, tél. : 04.76.59.58.17

• **Un service d'astreinte** : en dehors de ces horaires, veuillez téléphoner au 04.76.98.24.27

⇒ **Véolia Eau** - Compteur eau - Tél. : 0 810 000 777

⇒ **Déchetterie d'Eybens** : 33 rue des Grands Champs. Tél. : 04.76.25.18.02

⇒ **Poste d'Eybens** : 89 av. Jean Jaurès 38320 Eybens. Tél. : 04.76.25.75.20 - Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/18h et le Samedi 9h/12h

⇒ **Agence Locale de l'Energie** de l'agglomération grenobloise : renseignements sur maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables - 4 rue Voltaire à Grenoble - Tél. : 04.76.00.19.09

⇒ **EDF / Gaz de France** - Dépannage 7jrs/7 et 24h/24
Pour tout problème EDF : **0810 333 338** - GAZ : **0810 433 038**
Question sur le tarif ou sur la facture : **0810 898 178**

Tarif Première Nécessité : **0800 333 123**

Joindre correspondant solidarité : **0800 650 309**

⇒ **TAXI de Poisat** - Thierry BUSIN - commune de stationnement (emplacement côté Mairie) - Tél. : 06.18.04.19.10

⇒ **TaxiService** - Alain GRENIER - 7 jours sur 7 à Poisat. Tél. : 06.86.23.35.32



"Village en Fête" : en avant-programme

Mardi 17 juin :

- Concert de la Chorale la Villanelle

Mercredi 18 juin :

- Remise des prix du jeu de la bibliothèque
- Représentations des différents cours de musique de la MPT

Jeudi 19 juin :

- Spectacle de l'activité « Théâtre » de la MPT

Vendredi 20 juin :

- Bal avec l'activité « Danse de salon » de la MPT (sous réserve du lieu)
- Tournoi de tennis



Samedi 21 juin :

- Spectacle de l'école maternelle
- Exposition d'Arts Plastiques de la MPT
- Brocante de livres
- « Petites lectures sur le Pouce » de la bibliothèque
- Kermesse de l'école primaire
- Démonstration de « line-dance » activité de la MPT
- Jeux du CSCS
- Fête de la Musique
 - Duo de chansons françaises
 - Folk : musique et danse (démonstration et initiation)
 - Bal
- Pique-nique tiré des sacs avec possibilité de restauration sur place (barbecue, merguez, saucisses, frites, buvette...)
- Feux de la St Jean
- Tournoi de tennis

Hors semaine « Village en fête »

Mercredi 11 juin :

- Gala de danses (modern jazz et orientale) de la MPT au Prisme de Seyssins

Dimanche 22 juin :

- Tournoi de tennis